

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL DU **JEUDI 16 JUILLET 2020**

Les membres du Comité Syndical du SIVOS, légalement convoqués se sont réunis le Jeudi 16 Juillet 2020 à 20H00 dans la salle de la cantine de la mairie de COLOMBY-ANGUERNY, sous la présidence de Monsieur Guy ALLAIS, Président du SIVOS abc.

Présents : Guy ALLAIS – Jacqueline LEMARQUAND – Véronique MARGUERITE – Catherine FOULON – Yves GAUQUELIN (représentant Lénéïc HALLUIN) -Jean-Luc GUILLOUARD (représentant Nathalie CHAMBRELAN).

Excusés : Patrick LE BRET – Nathalie CHAMBRELAN – Lénéïc HALLUIN – Alain PROVOST – Nicolas DELAHAYE - Marianne MENY.

Secrétaire de séance : Jacqueline LEMARQUAND

La séance est ouverte à 20 h 00

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 29 JUIN 2020

Approuvé à l'unanimité : 6 voix

1 – APPEL D'OFFRES (REPORT ET PROPOSITIONS)

Guy ALLAIS et Jacqueline LEMARQUAND ont rencontré Hervé Le GOHIEC Directeur Régional activités Cuisines Centrales de CONVIVIO.

Suite au COVID 19, ils ont subi un préjudice (pas de livraisons de repas). Il s'avère que nous avons un restant dû de 6.284€. Après discussions et négociations, nous avons conclu un accord pour régler 1/3 environ de la facture soit 2090€ HT (2.204€95 TTC).

Il est prévu de signer un avenant n°1 à la convention de restauration du 7 Juillet 2017 entre les 2 parties. Il est prévu également de prolonger d'une année le contrat.

Guy ALLAIS demande à l'assemblée l'accord pour régler la facture de 2090€ HT (2.204€95 TTC).

Approuvé à l'unanimité : 6 voix

Guy ALLAIS demande à l'assemblée l'accord pour signer l'avenant d'un an.

Approuvé à l'unanimité : 6 voix

2- MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Suite à un courrier de la Préfecture ayant pour objet Contrôle de légalité – Délibération du 15 Juin relative à la nomination des membres des commissions.

Il s'avère que la commission doit-être composée du Président du SIVOS abc, Président de droit et de 5 membres titulaires de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, ainsi que de 5 membres suppléants élus selon les mêmes modalités.

Président de droit : Guy ALLAIS

Se présente

Titulaires :

Jean-Luc GUILLOUARD - Nicolas DELAHAYE - Jacqueline LEMARQUAND - Alain PROVOST - Yves GAUQUELIN

Suppléants :

Catherine FOULON - Lénaïc HALLUIN - Marianne MENY - Véronique MARGUERITE - Nathalie CHAMBRELAN

Le président demande à l'assemblée de voter pour chaque titulaire et chaque suppléant.

Chaque titulaire et suppléant sont élus à l'unanimité : 6 voix

3 – VALIDATION BUDGET 2020

DELIBERATION POUR LES REPORTS N-1

Approuvé à l'unanimité : 6 voix

COMPTES D'AFFECTION

Approuvé à l'unanimité : 6 voix

BUDGET PRIMITIF

Approuvé à l'unanimité : 6 voix

Syndicat Sivos *ABC*

SUIVI DU

Compte administratif et compte de gestion 2019

Réalisation de l'exercice 2019

En Euros	Dépenses	Recettes	Résultats
	Compt. admin. 2019	Compt. admin. 2019	Compt. admin. 2019
Fonctionnement	424 590,50 €	436 651,23 €	12 060,73 €
Investissement	2 472,92 €	552,41 €	-1 920,51 €
Total 2019	427 063,42 €	437 203,64 €	10 140,22 €

Reports de l'exercice n-1

	Déficit	Excédent
Fonctionnement	0,00 €	36 382,96 €
Investissement	0,00 €	7 619,59 €

Résultats année 2019

Fonctionnement	424 590,50 €	473 034,19 €	48 443,69 €
Investissement	2 472,92 €	8 172,00 €	5 699,08 €

	Dépenses	Recettes	Total année
Résultats 2019	427 063,42 €	481 206,19 €	54 142,77 €

Comptes d'affectation

1068	002	001
Résultat fonctionn.		Résul Invest.
Part affectée à l'investis.	Part à reporter année suivante fonctionn.	Résultat à reporter investis.
840,40 €	47 603,29 €	5 699,08 €

Budget primitif 2020

En Euros	Dépenses	Recettes	Résultat
	Budget prim. 2020	Budget prim. 2020	Budget prim. 2020
Fonctionnement	478 600,00 €	478 600,00 €	0,00 €
Investissement	6 550,00 €	6 550,00 €	0,00 €
Total budget	485 150,00 €	485 150,00 €	

4 - INSCRIPTIONS ENFANTS

Nous nous penchons sur la fiche individuelle d'inscription. Véronique MARGUERITE doit récupérer la liste de tous les enfants inscrits en maternelle et en primaire.

Nous détaillons la fiche et notons toutes les modifications apportées. Il est prévu d'envoyer la fiche modifiée aux directrices d'Ecoles Mme VINCENT et JAHOUEL ainsi que le règlement. Nous demanderons aux parents d'élèves si le SIVOS abc pourra récupérer les fiches avec les renseignements demandés en autorisant le SIVOS abc à conserver les renseignements donnés.

Marianne MENY doit préparer un mail à destination des directrices d'Ecoles pour leur demander d'envoyer la fiche d'inscription et le règlement à tous les parents d'élèves.

LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT

Certaines modifications ont été faites pour cette année 2020-2021.

Horaires sur les 3 sites : pas de changements.

Bus : pas de changement

Restauration : les inscriptions se feront en début d'année scolaire pour 2 périodes, de Septembre 2020 à Décembre 2020 et de Janvier 2021 à Juin 2021. Toute absence non justifiée sera facturée.

Tarifs : Le repas est fixé à 4,80€

Le prix au couvert est fixé à 2,85€

Garderie :

Les horaires restent inchangés : de 7 h 30 à la prise en charge par les enseignants

De la fin des classes à 18 h 30

Les enfants doivent être récupérés avant 18 h 30 à la garderie. En cas de retards, le SIVOS abc prendra contact avec les familles puis procédera à la mise en place de frais de dépassement d'horaire de 20€ par enfant. Des retards répétés peuvent conduire à résilier l'inscription de l'enfant.

Tarifs : Forfait mensuel matin : 34,50€ Réduction famille (à partir de 2 enfants) 28,00€

Forfait mensuel soir : 45,50€ Réduction famille (à partir de 2 enfants) 39,00€

Forfait mensuel matin et soir : 61,50€ Réduction famille (à partir de 2 enfants) 51,00€

5- DELIBERATION POUR CREATION DE POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF A TEMPS PLEIN.

Nous avons décidé de créer un poste d'Adjoint Administratif à temps complet. Echelle C1 échelon 1 indice majoré 327.

Après en avoir délibéré, nous décidons :

Approuvé à l'unanimité : 6 voix

Questions diverses

Véronique MARGUERITE précise que les travaux d'installation de robinets dans les écoles peuvent bénéficier d'aides de la part du gouvernement.

A la demande de Yves GAUQUELIN, nous remercions vivement Madame Agathe VINCENT. Directrice de l'Ecole Maternelle de Basly. En effet, n'ayant pas pu effectuer les sorties prévues avec les enfants par rapport au COVID 19 et consciente de l'investissement du SIVOS pendant cette période, elle renonce à percevoir de la part du SIVOS abc, la deuxième partie de la coopérative qui lui revenait.

La séance est close à 23 h